

**Agent de constatation des douanes de la branche surveillance
Catégorie C
(Homme / Femme)**

La Direction interrégionale Auvergne-Rhône-Alpes recrute pour ses directions régionales d'Anncy et de Chambéry

Définition synthétique du poste

Les agents de constatation des douanes de la branche de la surveillance exercent leurs contrôles en **brigade de surveillance intérieure (BSI) ou en brigade de surveillance extérieure (BSE)**.

Les agents en BSI sont chargés de la surveillance d'une zone de la direction et effectuent, en particulier, des contrôles routiers et autoroutiers. Les agents en poste en BSE sont plus particulièrement chargés d'effectuer ces contrôles en poste frontière, et sont principalement positionnés le long de la frontière avec la Suisse.

Qu'ils soient affectés en BSI ou BSE, les agents de constatation travaillent toujours en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe contrôleur (catégorie B), et leur mission consiste, selon le secteur d'intervention à sélectionner des moyens de transport, de contrôler des personnes, marchandises et capitaux.

Les agents de constatation travaillent au contact du public, pour des missions de lutte contre la fraude (trafics de stupéfiants, de contrefaçons, de capitaux, d'espèces animales ou végétales protégées, de marchandises prohibées ou fortement taxées, etc.).

Activités principales du poste

- Sélection, arrêt et contrôle des véhicules et des passagers en coordination avec des agents spécialistes (motocyclistes et maîtres de chiens), ou en collaboration avec d'autres administrations
- Recherche des trafics illicites dans le fret commercial routier et dans les moyens de transport
- Sécurisation des interventions et utilisation des moyens de défense et de liaison adaptés
- Taxation des marchandises et perception des recettes correspondantes
- Réalisation d'investigations sur place (contrôles, prélèvements d'échantillons, visites domiciliaires suite à constatation de flagrant délit)
- Rédaction de procès-verbaux et d'actes contentieux suite à la constatation d'infractions

Compétences rattachées au poste

Savoirs	Savoir-faire	Savoir-être
Appliquer des procédures et méthodes de contrôle (à acquérir)	Observer et analyser les comportements (souhaité)	Esprit d'équipe (requis)
Mettre en œuvre des procédures contentieuses douanières et fiscales (à acquérir)	Rendre compte (requis)	Adaptabilité (requis)
Appliquer les règles et techniques de sécurité (à acquérir)	Gérer des conflits ou des situations sensibles (souhaité)	Sens de l'observation (requis)
	Cibler des moyens de transport et des personnes (à acquérir)	Rigueur (requis)
	Assurer la sécurité des agents et des tiers (à acquérir)	Réactivité (requis)
		Aisance relationnelle (requis)
		Capacité d'analyse (requis)
		Maîtrise de soi (requis)

Connaître le maniement et l'entretien d'une arme de service (à acquérir)	Rédiger certains actes juridiques et des rapports administratifs (à acquérir) Communiquer à l'écrit et à l'oral (Requis)	Loyauté (requis) Sens des responsabilités (requis)
--	---	---

Environnement professionnel du poste

Les affectations des agents de constatation s'effectueront au sein des brigades frontalières de la Suisse ou de l'Italie ainsi que dans les agglomérations annécienne, chambérienne et grenobloise.

Conditions particulières d'exercice du poste

- Satisfaire à l'enquête administrative préalable au recrutement et avoir un bulletin n° 2 du casier judiciaire compatible avec les fonctions d'agent des douanes
- L'année de leur recrutement, les agents de constatation stagiaires sont soumis à une formation obligatoire de cinq semaines à l'école nationale des douanes de La Rochelle (ENDLR) afin d'acquérir les connaissances et savoirs requis dans le cadre de leurs fonctions
- Port de l'arme de service et de l'uniforme
- Grande disponibilité (travail de nuit périodique, les fins de semaine et jours fériés)
- Conditions de santé particulières prévues à [l'article 4 du décret n° 79-88](#) et à [l'arrêté du 23 décembre 2022](#).
- Détention du permis B souhaitée

Perspectives professionnelles

- Titularisation dans le grade d'agent de constatation des douanes 12 mois après la prise de fonction
- Offre de formation continue
- Perspective de mobilité fonctionnelle et géographique
- Possibilité de promotion par concours interne, examen professionnel ou par ancienneté via un tableau d'avancement (catégorie B et/ou catégorie A)